

Commune de SORT en CHALOSSE
COMPTE-RENDU DE SÉANCE
Du 28 juillet 2021 à 20H

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : 15 Présents : 13 Excusées : 2

Date de la convocation : 23 Juillet 2021

Présents : Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Vincent Marquet, Didier Descarpentries, Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Christophe Camot, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Hélène Hincelin, Nicolas Laurède, Marie-Josée Lubet.

Excusées : Anne-Marie Henry-Martin et Graziella Pouysegu.

Secrétaire de séance : Christian Pierre.

Approbation du compte rendu du 30 juin 2021

Le compte rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Syndicat des Échourdes : rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Madame Claudine Bergue et Monsieur Christian Pierre expliquent au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020. Ce rapport a été voté le 24 juin 2021 en assemblée générale. Le prix de l'eau va passer en 2021 à 1.93€ / m³ contre 1.86 € en 2020 soit une augmentation de 3.80 %. Sur 51 prélèvements réalisés en microbiologie un seul est non conforme et tous les autres prélèvements physio chimiques sont valides. 395 sortois sont abonnés au syndicat.

Monsieur le maire demande l'approbation du rapport annuel. Cette demande a été approuvée à l'unanimité.

Syndicat des Échourdes : transfert compétence assainissement non collectif de Poyartin

Par délibération en date du 24 juin 2021, le syndicat a accepté le transfert de la compétence assainissement non collectif de la commune de Poyartin. Les statuts étant modifiés il convient au conseil municipal de délibérer.

Le conseil municipal accepte le transfert de la compétence et approuve la modification des statuts.

Commissions communales

- Voirie

La commission s'est réunie le 26 Juillet dernier. Un état des lieux des routes et des chemins communaux a été dressé. Il en résulte que de nombreux fossés sont à curer : L'entreprise Laloubère interviendra le lundi 02 Août.

Le chemin de Lebenne prévu d'être recouvert en tricouche reste à terminer (il manque une couche).

Concernant la fibre, au vu de l'échéance du 1^{er} Octobre, un point des élagages réalisés va être fait par rapport aux listings et aux courriers envoyés aux propriétaires concernés.

L'entreprise Laloubère fera une démonstration d'élagage au lamier le vendredi 6 Août.

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 28 juillet 2021 à 20H

- Aménagement bourg

Monsieur le maire et Monsieur Vincent Marquet ont rencontré les propriétaires des parcelles avoisinant les berges du Luy, dans le but d'acheter afin d'aménager et sécuriser ces berges.

Ces propriétaires sont d'accord sur le principe.

L'un des propriétaires en demande 8 000 €. Monsieur le maire et le conseil municipal estiment ce prix exagéré, cette parcelle étant en zone inondable.

La commune envisagerait l'achat également des parcelles en continuité jusqu'au pont (3 propriétaires sont concernés). En septembre, les membres du conseil municipal réfléchiront à une proposition de prix.

- Forêt

Monsieur Bourgade propose de vendre une parcelle de 3225 m², plantée en peupliers, située Route du Luy, attenante à celle de la commune. Renseignement pris auprès de la SAFER, monsieur le maire fait une proposition de prix à 1500 euros l'hectare.

Le propriétaire a refusé l'offre.

- Bâtiments

Réfection plafonds école primaire

Suite au sinistre de dégâts des eaux, un devis a été signé pour 1300 € HT avec l'entreprise MC Plâtrerie.

Rehaussement mur des écoles

La commission a proposé une palissade en bois sur ossature métallique qui serait peinte par les enfants de l'école pendant les TAP. A ce jour des devis ont été demandés, ainsi que pour le renouvellement des portails.

Insectes

A la maternelle, des capricornes se trouvent dans les poteaux et solives des terrasses. Deux devis ont été faits. La commission propose de retenir celui de Néoprotek pour un montant de 499.96 euros HT.

A la mairie, des vrillettes et des fourmis volantes ont été retrouvées dans le bureau du secrétariat. L'entreprise Néoprotek conseille d'enlever et de remplacer les plinthes.

Remplacement des rideaux aux classes primaires

Des devis pour pose de volets roulants ont été demandés. Deux rideaux ont été renouvelés à la salle des associations.

- Cimetière

Messieurs Jean Michel Dupouy et Christian Pierre ont visité plusieurs cimetières pour observer l'aménagement et les normes sécurité. Celui de Clermont a retenu leur attention. Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'aller le voir afin de prendre une décision dès le mois de septembre pour l'aménagement de notre cimetière et des alentours de l'église.

- Assainissement collectif

Les travaux ont démarré Route de Cazala et Chemin de l'Allée (Ets Belmonte et CEGETP). Ceux concernant le bourg vont commencer courant septembre-octobre. Le béton concernant la voirie du lotissement est abîmé surtout entre le gîte et la maison Coudanne. Compte tenu des travaux à effectuer, Monsieur le maire et les membres de la commission voirie se posent la question de refaire en partie ou entièrement la chaussée. Une rencontre avec la communauté Terres de Chalosse, gestionnaire de la voirie communale, sera demandée.

Commune de SORT en CHALOSSE
COMPTE-RENDU DE SÉANCE
Du 28 juillet 2021 à 20H

- Environnement

Dans le cadre de l'activité de Madame Montornes (organisation d'événementiels), se pose le problème des ordures ménagères supplémentaires lié à ces événements

Monsieur le maire propose de convoquer les propriétaires pour en discuter de façon à trouver une solution.

Dans le cadre des « Trophées du SIETOM », une collecte de déchets sur les bords des routes va être organisée aux sortois volontaires le samedi matin 25 septembre. Le rendez-vous sera fixé à 8h30 à la salle polyvalente pour un départ à 9 heures. Les flyers seront déposés dans les boîtes aux lettres.

Divers

Pour la rentrée scolaire, le protocole sanitaire n'a pas changé, pas d'obligation sanitaire pour les intervenants. Au premier cas de Covid, la classe sera fermée.

IntraMuros : Il est prévu que l'application soit opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2022.

La communication sera faite dans le prochain « Oun ne soum ».

Plui : Le Plui de la communauté des communes Terres de Chalosse a été adopté le 8 juillet 2021. Il est disponible en mairie.

Monsieur le maire a évoqué les projets de deux futurs lotissements (route Arriou d'Agès et route de Sagnac : chemin de l'allée). Une commission sera créée pour travailler sur ces projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.